**DELIBERATION PORTANT REMISE GRACIEUSE**

***Les mentions en italiques constituent des commentaires destinés à faciliter la rédaction de la délibération. Ils doivent être supprimés de la délibération définitive.***

*(****Pour rappel****: L'administration peut demander à un agent de rembourser une partie de sa rémunération lorsqu'elle lui a versé une rémunération auquel il n'avait pas droit.*

*Les règles de la comptabilité publique permettent à l’employeur territorial d’accorder une remise gracieuse de la dette. Cette procédure permet d’effacer en tout ou partie la dette de l’agent.*

*La remise gracieuse ne s’effectue que si des circonstances particulières la justifient (faute commise par l’administration, situation familiale, financière, professionnelle difficile de l’agent, etc…).*

*Cette procédure n’est organisée par aucun texte spécifique, la jurisprudence prévoit qu’elle se déroule selon les modalités suivantes :*

* *Demande de l’agent intéressé,*
* *Décision motivée de l’organe délibérant (compétence exclusive),*
* *Emission d’un mandat par l’ordonnateur,*
* *Transmission du mandat au comptable public).*

Le ... *(date)*, à ... *(heure)*, en ...*(lieu)* se sont réunis les membres du Conseil Municipal *(ou autre assemblée)*, sous la présidence de ... , convoqués le … ,

Etaient présents :

Etaient absent*(s)* excusé*(s)* :

Le secrétariat a été assuré par :

**Sur rapport de Monsieur *(ou Madame)* le Maire *(ou le Président)*,**

L'attention de l’assemblée est appelée sur la demande de remboursement de sommes indûment perçues suite à une situation individuelle très particulière.

*Développer l’argumentation …* *(faute commise par l’administration, situation familiale, financière, professionnelle difficile de l’agent, etc…)*

Considérant la demande de remise gracieuse formulée par l’agent en date du …

Le Conseil Municipal (*ou autres…*), par délibération, est seul compétent pour admettre ou rejeter partiellement ou en totalité ces demandes.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

**Le conseil municipal *(ou conseil syndical, conseil communautaire, conseil d’administration…)***

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

**Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,**

Entendu le rapport de présentation,

Considérant le recours gracieux demandé par cet agent *municipal ou communautaire* par courrier du … , la *réalité de l'erreur technique de l'Administration, la situation particulière de l'agent concerné, sa bonne foi et l'absence de faute commise par lui*.

Il est proposé au Conseil d’accorder à Monsieur ou Madame … une remise gracieuse à concurrence … *du solde restant* ***ou*** *de la moitié du solde restant* ***ou*** *de 20 % du solde restant …, soit … €, avec restant à la charge de l’agent la somme de … €*.

**DECIDE**

**Article 1** :

D'autoriser Monsieur le Maire *(ou le Président)* à donner un avis favorable à la demande de recours gracieux pour la remise *partielle ou totale* de l'indu concernant cet agent.

**Article 2** :

D'autoriser cette remise gracieuse à l'agent à concurrence … *du solde restant* ***ou*** *de la moitié du solde restant* ***ou*** *de 20 % du solde restant …, soit … €*.

**ADOPTÉ** : à l’unanimité des membres présents

ou

à .................. voix pour

à .................. voix contre

à .................. abstention*(s)*

 Fait à...........................................,

 le .........................................

 Prénom, nom et qualité du signataire

* Transmis au représentant de l’Etat le : …
* Publié le :